

## FRIBOURG

# Innover face aux défis climatiques

Ludovic Pillonel

**Six projets visant à répondre aux changements climatiques ont été récompensés dans le cadre du concours Plan climat agriculture, de l'État de Fribourg.**

Les agricultrices et les agriculteurs ne restent pas inactifs face à l'évolution du climat. Pour preuve, le concours Plan climat agriculture, lancé en septembre 2023, a réuni plus de 50 projets, dont un tiers de langue allemande, ce qui correspond à la répartition des exploitations dans les deux régions linguistiques du canton de Fribourg. «Il y a de quoi se réjouir», a déclaré le conseiller d'État responsable de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement Jean-François Steiert lors d'une conférence

de presse organisée jeudi 25 avril à Grangeneuve.

Les approches soumises au jury d'experts? «Des concepts permettant de gérer durablement le sol et l'eau, de mettre en place de nouvelles formes de production ou de substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables.» Parmi ces initiatives, six ont été sélectionnées. Ces lauréates et lauréats reçoivent un soutien financier allant de 13 000 à 20 000 francs (lire ci-dessous).

Pour pouvoir prétendre à l'aide financière du Canton, les projets présentés devaient remplir certains critères dont le caractère innovant faisait partie. Le fait qu'ils puissent servir de modèles à d'autres exploitations a été souligné par différents intervenants. Un horizon temporel de deux ans a été défini pour leur réalisation et l'apport d'une contribution visible, et si possible mesurable, à l'adaptation au changement climatique était requis.

Jean-François Steiert l'a rappelé, le Plan climat agri-



Les lauréats et les membres du jury du concours Plan climat agriculture, avec les conseillers d'État Didier Castella et Jean-François Steiert (au dernier rang, respectivement deuxième et cinquième depuis la gauche).

L. PILLONEL

culture fait partie intégrante du Plan climat cantonal, qui dispose d'un budget de 21 millions de francs pour la période 2022-2026. L'organisation du concours illustre la volonté de stimuler et de soutenir les ini-

tiatives en provenance du terrain même si, comme l'a relevé la responsable de la section agriculture de Grangeneuve Nadine Degen, les agriculteurs n'ont pas attendu cette démarche pour se soucier de

la résilience de leurs exploitations.

## Des projets en cours

Le conseiller d'État responsable de la Direction des institutions, de l'agriculture et des

forêts Didier Castella a pour sa part mis en avant quelques exemples de projets lancés par Grangeneuve, en partenariat avec Agri Fribourg et Bio Fribourg dont celui visant à mesurer les émissions de méthane chez les bovins. L'élu a aussi évoqué l'évaluation en cours de la méthode ClimaCert du Canton de Vaud, développée pour calculer le bilan carbone et le potentiel de séquestration de CO<sub>2</sub> des exploitations.

Un autre projet mené en collaboration avec les Cantons de Berne, Soleure et d'Argovie jouit du soutien de la Confédération. Il s'agit de la mise en place de cultures relais, entre autres pour mieux protéger le sol et favoriser l'utilisation efficiente des intrants. Grangeneuve teste en outre le potentiel de production des cultures de légumineuses destinées à l'alimentation humaine, qui bénéficient d'une aide financière à hauteur de 400 francs par hectare. Une quarantaine de paysannes et paysans ont déjà inscrit près de 100 ha pour cette année.

## Un pôle de circuits courts

Le projet intitulé «pôle de circuits courts de produits alimentaires» est soutenu à hauteur de 18 000 francs. Il regroupe une équipe de deux exploitations bios dont le but est de développer la production et la transformation de fruits et de légumes dans la région Veveyse/Riviera. «La transformation est difficile à mettre en place pour les agriculteurs en raison des coûts et des installations à avoir pour laver, presser, sécher, découper, réduire en compotes, etc. Nous sommes à la recherche d'un endroit pour permettre aux producteurs de développer ces activités», explique Guillaume Savoy, du Domaine de Crévy, basé à Attalens (FR).

Tout comme l'autre porteur du projet Théo Fischer, il estime qu'un potentiel pour le développement d'une offre de ce type existe au niveau national. «Les jus de pommes et les purées de fruits destinées à la fabrication de yogourts



Guillaume Savoy

font par exemple l'objet d'une demande importante en bio», indique celui qui transforme déjà plusieurs produits sur sa ferme, des pâtes aux biscuits en passant par les farines.

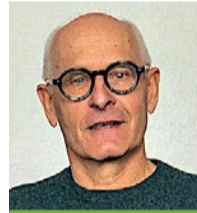
La réduction du gaspillage alimentaire constitue un autre moteur de la démarche du duo. «Les systèmes agroforestiers et les vergers haute-tige sont de plus en plus nombreux dans la région. Nous ne voulons pas que de grosses quantités de fruits soient perdues», déclare Guillaume Savoy. La création de liens sociaux, y compris par le biais de la vente directe, fait aussi partie des objectifs visés. LP

## Approche globale et évolutive

Ruth et Christoph Schmid-Kohli ont vu leur volonté de «relever proactivement les défis du changement climatique» récompensée par une enveloppe de 20 000 francs. «Grâce à cet argent, nous allons continuer à augmenter la plantation d'arbres et mettre en place un dispositif pour récupérer l'eau de pluie», indique Ruth Schmid-Kohli.

La Ferme de la Faye, bio depuis 1995, dédie huit hectares à l'agroforesterie à Granges-Paccot. Elle aimerait aussi développer cette approche à Barberêche, où elle dispose de terres en fermage. «Le système agroforestier permet de mieux garder l'eau, il améliore le microclimat, il fixe du CO<sub>2</sub> et il fournira de l'ombre à nos vaches Angus», explique Ruth Schmid-Kohli.

La gestion de l'eau sera également affinée grâce à la mise en place de fossés ouverts et à l'exploitation selon le «keyline design» (plantation selon les



Christoph Schmid-Kohli

courbes de niveau). «On va essayer cette méthode pratiquée dans d'autres pays afin de lutter contre l'érosion et pour que l'eau ne s'écoule pas dans nos cultures après de fortes précipitations», relève Christoph Schmid-Kohli.

La communication joue aussi un rôle primordial pour le couple d'agriculteurs fribourgeois. «À la suite du concours, une école du Jura a téléphoné pour demander à venir nous voir à l'occasion d'une semaine sur la durabilité. J'ai accepté car il est très important pour nous que les élèves quittent leur classe pour aller dans les champs», déclare Ruth Schmid-Kohli. LP

## Utilisation efficiente de l'eau

Le jury d'experts a décidé d'allouer un montant de 18 000 francs au projet d'irrigation de Moritz Dietrich et Julian Schneuwly. «Nous avons pour objectif de créer un bassin de rétention afin de ne plus dépendre de la Taverne, dans laquelle le pompage est parfois interdit, pour alimenter nos parcelles de pommes de terre», explique Julian Schneuwly.

D'une capacité de 5000 m<sup>3</sup>, ce réservoir sera alimenté par la récupération de l'eau des toits et des drainages. «Nous pourrions aussi tout de même puiser dans la rivière quand son débit le permettra», précise l'agriculteur basé à Wünnewil. Le recours à un canon intelligent ou à un système de goutte-à-goutte est également prévu afin d'utiliser l'or bleu de manière raisonnée. «D'autres agriculteurs réfléchissent, eux aussi, à mettre en place des bassins de rétention. S'ils le font, nous pour-



Julian Schneuwly

rions gérer l'irrigation en réseau de manière plus efficiente dans toute la région», ajoute Julian Schneuwly.

La reconstitution de l'humus, l'adaptation de la rotation des cultures et l'utilisation de données climatiques font aussi partie des plans du tandem pour garantir un usage efficace de l'eau. Le bassin des deux producteurs sera intégré au paysage et complété par un étang naturel dans le but de favoriser la biodiversité. Les deux chefs d'exploitation mettent en outre en œuvre des essais afin d'adapter leur production de pommes de terre aux différents défis liés à cette culture. LP

## Au chevet des pommes de terre

Le projet de l'agriculteur de Nuvilly Didier Banderet est consécutif à une mauvaise expérience. «En 2015, le manque d'eau m'a fait perdre plus de la moitié de ma récolte de pommes de terre. Cela a été un déclic», relève celui qui s'est vu remettre une enveloppe de 18 000 francs.

Le bassin de rétention de 4000 m<sup>3</sup> dont il dispose a été pensé pour garantir deux arrosages potentiellement cruciaux pour le développement des tubercules. «Les restrictions de pompage dans la Petite-Glâne arrivent toujours plus vite entre les mois de juin et de juillet, quand les pommes de terre sont en pleine période de végétation. Avec cette réserve d'eau, je peux diminuer le problème», souligne Didier Banderet.

Son bassin s'inspire d'un séjour aux antipodes. «En Australie, ils construisent des digues au fond des parcelles pour stocker l'eau de pluie et abreu-



Didier Banderet

ver les moutons pendant la saison sèche. J'ai aussi regardé ce qui se faisait en France.»

Une première version du projet portait sur le pompage de l'eau dans la Petite Glâne en hiver mais la présence de tourbe a mis un terme à la démarche. L'agriculteur mise finalement sur la récupération de l'eau des toits de son exploitation. L'installation de deux sondes de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) pour le déclenchement de l'irrigation optimise l'utilisation de l'or bleu et la pose d'un GPS sur le canon d'arrosage (système Raindancer) minimise les pertes. LP

## De l'ombre pour les vaches

Exploitant un domaine en fermage à Lurtigen, dans le district du Lac, Lars Mauron a eu la bonne surprise de faire partie des six lauréats du concours Plan climat agriculture, lui qui a empoché la somme de 13 000 francs. «Je dois avouer que je ne m'attendais pas à recevoir ce prix. Je pensais que mon projet était un peu trop simple pour être récompensé», commente l'agriculteur.

Son idée qui a convaincu le jury d'experts de le soutenir? Mettre en place un toit flexible au-dessus de sa courrette afin de protéger au mieux ses 40 vaches laitières lorsqu'elles attendront la traite durant les plus chaudes journées estivales. Cet abri aura l'avantage de réduire le stress occasionné par la chaleur et les insectes ainsi que les pertes de performance et les maladies qui y sont liées. Il protégera aussi du soleil les abreuvoirs, ce qui inci-



Lars Mauron

tera sans doute le bétail à venir s'hydrater plus fréquemment.

Autre avantage mentionné: à l'ombre du toit, les déjections des bovins sécheront moins vite et pourront être nettoyées plus facilement. La perte d'ammoniac sera également minimisée. Quant à l'eau de pluie, elle pourra être récupérée et ajoutée au lisier avant l'épandage ou utilisée pour le lavage de la salle de traite. «Je dois encore trouver la bonne installation et me renseigner sur les possibilités en lien avec la réglementation, notamment les sorties régulières en plein air», signale Lars Mauron. LP

## Miser sur les stations d'épuration

Agriculteurs à Ponthaux, respectivement à Granges-Paccot, Christian Moser et Martin Blaser utilisent la technique de fertilisation CULTAN (Controlled-Uptake-Long-Term-Ammonium-Nutrition), qui consiste à injecter une solution concentrée d'ammonium directement dans le sol. «Cette méthode que nous avons commencé à tester il y a quinze ans permet de réduire d'environ 20% les pertes d'azote», affirme Christian Moser.

L'autre caractéristique durable de cette approche réside dans le fait qu'elle valorise en partie l'azote de trois stations d'épuration, dont celle d'Yverdon-les-Bains (VD). «Cette collaboration est doublement bénéfique. Elle diminue l'impact sur l'environnement et elle remplace l'importation d'engrais», relève Christian Moser. Pour l'heure, environ 30% de ses besoins en azote sont couverts par les stations d'épuration. «Actuellement, la



Christian Moser

quantité produite représente environ 80 unités d'azote, ce qui donne la possibilité de fertiliser 500 hectares, mais le potentiel est beaucoup plus élevé», déclare l'agriculteur de Ponthaux.

Les freins au développement de ce genre de collaborations? La méconnaissance, dans les rangs des STEP, du procédé à mettre en œuvre ou de l'existence de cette possibilité. «En raison des frais engendrés, seules les stations d'épuration d'une certaine taille peuvent envisager une telle démarche», précise Christian Moser qui a reçu, avec son collègue, 13 000 francs dans le cadre du concours. LP